SALAIRES A CFDT CHEMINOTS SIGNERA

DE DROITS CONCRETS POUR LES SALARIÉS

Réunie en Conseil National. la CFDT Cheminots s'est prononcée **POUR** la signature de l'accord salarial négocié le 7 décembre.

La CFDT est entrée dans cette négociation avec des revendications claires sur l'augmentation générale des salaires, la compensation des effets de l'inflation, notamment sur la mobilité, des mesures sur la mobilité et des avancées pour les salariés statutaires et contractuels.

Cet accord apporte des mesures pour toutes les cheminotes et tous les cheminots, de l'exécution, de la maîtrise et de l'encadrement. statutaires ou contractuels.

La CFDT Cheminots choisit donc de prendre les mesures et de continuer à pousser dans le cadre de la revoyure prévue dans l'accord.

> + 2% D'AUGMENTATION **GÉNÉRALE**

- +50 € MENSUELS POUR TOUS
- + 4% POUR LES EVS NUITS. **DIMANCHES ET FÊTES**
- + 150 € PRIME CARBURANT
 - + 400€ POUR LES **MOBILITÉS DURABLES**

+ DE RÉTROACTIVITÉ



- **+ DE BUDGET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES CONTRACTUELS**
 - + 2% POUR LES EVS **DE PRODUCTION**
 - + DE PR
 - + DE NIVEAUX **POUR LES NOTATIONS**
 - + 150 € POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

+ DE PRISE EN CHARGE DES ABONNEMENTS TRANSPORT

2023

A DÉFAUT D'UNE SIGNATURE D'UNE MAJORITÉ DES OS. LA DIRECTION POURRAIT CHOISIR DE RETIRER UNE PARTIE DES MESURES.

AVEC OU SANS SIGNATURE?

C'est pour cela, et en responsabilité, que la CFDT a écrit au Président du Groupe pour demander que l'intégralité des mesures soient appliquées.

Pour accéder au courrier, flashez le QR Code



+ UNE CLAUSE DE REVOYURE COURANT

www.cfdtcheminots.org

IL NE SUFFIT PAS:

- DE DIRE QU'ON EST «RESPONSABLE», IL FAUT LE PROUVER!
- DE DIRE, COMME L'UNSA, QU'ON EST À L'ORIGINE DU FORFAIT MOBILITÉ DURABLE ET DE QUITTER LA RÉUNION DE NÉGOCIATION AVANT QUE LA RELÉCTURE **DU TEXTE SOIT FAITE**

IL FAUT S'ENGAGER ET APPROTER DES PROTÉCTIONS **AU SALARIÉS. ET SÉCURISER LES MESURES OBTENUES.**





